



## Plateforme de la FSU sur la crise sanitaire et l'après

L'ampleur de la crise sanitaire que nous vivons démontre, chaque jour, l'impérieuse nécessité de services publics efficaces avec des agent-es engagé-es au service de l'intérêt général. Force est de constater l'indigence du Gouvernement, incapable de répondre à toutes ses obligations de protection, d'accompagnement et de soins des personnes.

La FSU défend les droits des agent-es, l'intérêt des usager-es et celui de la société d'un seul et même tenant, et tout particulièrement depuis le début de cette crise. Intervenir sans relâche pour protéger les agent-es c'est, dans l'immédiat, éviter la contamination des équipes et contribuer à freiner la propagation de ce virus au sein de la population. C'est assurer les fonctions essentielles permettant, tant que faire se peut, de réduire les effets destructeurs de cette crise catastrophique et de continuer à « faire société » dans notre pays. Tout cela ne peut se réaliser qu'avec des agent-es mobilisé-es comme jamais, malgré les difficultés structurelles, dénoncées depuis des années, avec lesquelles ils et elles doivent inévitablement composer aujourd'hui encore plus qu'hier.

Cette crise doit être l'occasion d'une réflexion, sur nos institutions et leurs organisations, permettant la formulation immédiate de propositions pour soutenir et renforcer le Service public. Durant le temps du confinement, il nous faut poursuivre nos contributions afin d'élaborer des modalités et des conditions à mettre en œuvre pour réaliser les étapes difficiles de la sortie de crise. Enfin, il nous faudra débattre et penser des évolutions de plus long terme pour conforter le rôle et la place des services publics dans l'organisation de notre société du XXIème siècle.

La crise sanitaire que nous vivons s'inscrit dans un monde régi globalement par le néolibéralisme mais aussi par la progression du nombre de gouvernements autoritaires y compris au sein de l'Union Européenne. Le néolibéralisme qui fait de la concurrence entre les Etats, de l'affaiblissement et de la disparition des services publics ses principes directifs, a affaibli les Etats et la crise sanitaire en fait un constat bien cruel pour eux. La FSU constate que les pays de l'UE n'ont pas été en capacité de mener une réponse commune à la crise sanitaire. Il s'agit maintenant de dire clairement que nous voulons le renforcement d'Etat socialement fort, démocratique, respectueux des minorités, luttant contre la précarité et faisant de la transition écologique une priorité doit se poser urgemment. La rupture avec le néolibéralisme est une condition majeure de la sortie de crise.

Dans l'immédiat, la FSU rappelle que toutes les protections doivent être données aux personnels qui continuent à assurer leurs missions dans les services ainsi qu'aux publics pris en charge en présentiel (par exemple les enfants dans les foyers, internats...), et insiste pour que le volontariat des agent-es missionné-e-s soit respecté. Alors quels masques et les gants sont désormais préconisés, la plupart des gardes d'enfants de soignants, les inspecteurs du travail, la plupart des personnels du ministère de la justice, beaucoup d'agents territoriaux, de contrôleurs vétérinaires, etc., n'en disposent toujours pas ou en nombre insuffisant. Cette question est encore plus prégnante dans les outremer où il y a encore moins de moyens de protection disponibles, et tout particulièrement à Mayotte.

La FSU demande que cessent les injonctions faites aux agent-es en télétravail, qui ont su sans compter leur temps et avec inventivité, bien souvent sans matériel mis à leur disposition, garder le lien avec les usager-es et assurer leurs missions. Les différents ministères et les employeurs territoriaux doivent arrêter de demander des comptes aux personnels de terrain, ils doivent au contraire leur faire confiance. Par ailleurs, concernant l'enseignement à distance, le gouvernement ne doit pas nier les inégalités engendrées par le confinement et imposer des examens en ligne.

La FSU demande que cessent les pressions sur les familles qui n'ont pas toujours les moyens de s'inscrire totalement dans le suivi des activités scolaires, et qu'elles ne soient pas stigmatisées ni recensées auprès de l'administration.

Enfin, la FSU demande que le caractère exceptionnel des réponses données par les ministères concernés (MEN, MESRI, Ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique) à cette situation exceptionnelle (notamment la question des examens pour obtention des diplômes) soit réaffirmé.

D'une façon générale, les professionnel-le-s de nos différents secteurs expérimentent l'accompagnement des publics à distance et sont ainsi trop souvent confronté-e-s à des difficultés dans des métiers où la relation à l'autre est centrale. Nous savons tou-tes à quel point les publics concernés paient un lourd tribut à cette absence, et nous anticipons depuis le début l'état de souffrance physique, psychique, financière dans lequel nous allons retrouver celles-ci et ceux-ci à la sortie de ce confinement.

Pour les services de contrôle, tels que l'inspection du travail, la relation au public s'est d'autant plus dégradée que le gouvernement s'ingénie à empêcher, par tous les moyens, y compris le pouvoir de sanction disciplinaire, l'exercice des missions sur le terrain. Pourtant, l'urgence sanitaire ne doit pas faire disparaître les droits des travailleurs. Dans cette période de risque biologique avéré, les salariés des secteurs en activité doivent pouvoir bénéficier d'un corps de contrôle en capacité de vérifier leurs conditions de travail et d'imposer aux employeurs la prise des mesures propres à assurer leur santé et leur sécurité.

La FSU demande :

- que le fait d'avoir contracté la maladie Covid-19 soit imputable au service ;
- que la situation des contractuel-les et des personnels stagiaires soit sécurisée ;
- que les suppressions de moyens, fermetures de structures ou de services soient abandonnées ;
- que les services de contrôle puissent exercer leurs missions, y compris en période de crise sanitaire ;
- le retrait immédiat des dispositions de l'ordonnance relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés annuels des versants Etat et Territorial de la Fonction publique ;
- la suspension de l'agenda social tel qu'il a été transmis aux organisations syndicales de la Fonction publique et le retrait des dispositions de la loi de TFP ;
- un plan de titularisation de toutes et tous les contractuel-les et un recrutement massif de fonctionnaires.

La FSU demande la suppression définitive du jour de carence, dans la fonction publique comme dans le privé, qui incite les salarié-e-s à venir travailler alors qu'ils et elles sont malades, en particulier lorsque les symptômes de Covid-19 devraient les faire rester chez eux pour se soigner et protéger leur environnement de travail

Pour une grande partie, les personnels en première ligne sont des femmes (agentes de service hospitalier, infirmières, aides-soignantes, agent-es de nettoyage des locaux, agent-es, administrative, ATSEM, assistantes familiales, personnels dans les EHPAD, travailleuses sociales,...). Alors qu'elles exercent des métiers à forte utilité sociale, elles perçoivent les salaires les plus faibles. Il est donc urgent de mettre en œuvre dès maintenant un vaste plan de revalorisation salariale et une amélioration conséquente de leurs conditions de travail.

La non mixité des métiers est une des causes des écarts salariaux dans la fonction publique. Or pour atteindre l'égalité, il faut agir aussi sur les formations qui préparent aux métiers : il faut intensifier les mesures pour une éducation et une orientation à l'Égalité dans le service public d'éducation et de formation comme dans la formation professionnelle des salarié-es.

Des primes exceptionnelles sont en discussion pour les personnels soignants et pour les personnels qui assurent la garde des enfants de soignants et des décisions de primes exceptionnelles ont été prises dans certaines collectivités. S'il doit y avoir une reconnaissance ponctuelle par rapport au surcroît de travail et au caractère éprouvant de ce travail, pour la FSU, il ne faut pas que ce système de prime soit le seul dispositif prévu pour reconnaître l'engagement des agent-es, car le risque est de diviser les personnels à un moment où le pays a besoin, au contraire, de cohésion. Il faut en effet aussi que puissent être reconnues les situations difficiles du fait du télétravail ou les conséquences du travail empêché par le confinement. La FSU demande que soit engagée dès maintenant une réflexion pour qu'une politique de plus long terme de revalorisation des salaires et des carrières soit rapidement enclenchée. Elle demande en particulier que soient annoncées dès maintenant la tenue d'un rendez-vous salarial et des mesures ambitieuses de recrutements. C'est un message politique qui doit être envoyé, pour conforter la fonction publique et ses agent-es.

Le télétravail (ou plus exactement le travail occasionnel à distance) comme le travail in situ a mis en lumière la question des équipements individuels nécessaires.

Le droit à un logement décent est une nécessité largement confirmée par l'expérience du confinement.

## Conditions de la reprise et organisation du travail

Le Président de la République a annoncé un déconfinement « progressif » à partir du 11 mai. La réouverture des crèches, écoles et établissements scolaires, certes annoncée comme progressive, provoque une inquiétude majeure parmi les personnels, les élèves, les parents les élus des collectivités et l'ensemble de la population. La crise sanitaire et la stratégie de confinement ont des conséquences sociales, économiques, psychologiques et scolaires très lourdes qui aggravent les inégalités. Les services publics et leurs agents doivent pleinement jouer leur rôle dans l'accueil et la prise en charge de la population. Cependant l'annonce brutale de la date du 11 mai, et la communication par à-coups du gouvernement laissent craindre à tous une reprise improvisée et contrainte, au lieu d'une stratégie précise, anticipée et débattue.

Pour la FSU, la réussite de « l'après » passe par une association à toutes les étapes de toutes les actrices et tous les acteurs, et en particulier de celles et ceux qui ont une expertise sur la réalité du travail, à la réflexion commune. Car au-delà de la nécessaire expertise scientifique, nous aurons besoin de l'expertise des acteurs et actrices que sont les représentant-es du personnel qui savent ce qu'il est pertinent de mettre en œuvre, quelles procédures sont adaptées et lesquelles ne le sont pas.

Dans le cadre d'un respect strict des préconisations sanitaires destinées à l'ensemble de la population et qui doivent être encore précisées, La FSU exige que les agent-es de la fonction publique bénéficient de mesures barrières renforcées, notamment pour les agent-es en contact avec du public. Des consignes impératives strictes doivent être élaborées au niveau national et déclinées dans les services en impliquant à tous les niveaux les instances consultatives et notamment les CHSCT. Ce sont des conditions sine qua non à toute reprise.

La FSU exige en particulier :

- la mise en place d'une politique massive de tests qui devra correspondre aux préconisations du conseil scientifique et de l'OMS, avec l'ouverture de la capacité réglementaire de prescription des tests par les infirmier-es des établissements scolaires pour les personnels et les élèves symptomatiques ou à risque, directement au sein des établissements d'enseignement scolaire. Mise en place de consultations infirmières adaptées ;
- la désinfection des écoles, services et établissements scolaires qui ont été fréquentés pendant la période de confinement avec des dotations en matériel spécifique (équipements, masques...) ;
- le renforcement des moyens humains nécessaires à la désinfection et au nettoyage régulier des locaux et du mobilier et à la mise en œuvre des mesures de distanciation ;
- la fourniture des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques chirurgicaux ou FFP2) en quantité suffisante pour les agent-e-s et les élèves adaptés à la situation de travail de chacun, la vérification du nombre de points d'eau, la présence de savons et essuie-mains jetables ;
- la mise en place d'écrans transparents en plastique ou en verre interposés entre les agent-es et le public pour tous les postes de travail dédiés – même occasionnellement – à l'accueil ou au renseignement du public ;
- pour les personnels dont la santé ou la pathologie le nécessite le bénéfice des mesures de prudence et de protection, permettant notamment la non-présence sur le lieu de travail et le suivi médical et sanitaire approprié ;
- pour les agent-es qui vivent avec des personnes vulnérables le bénéfice d'ASA ou de télétravail lorsque c'est possible ;
- pour les élèves dont la santé ou la pathologie le nécessite, et celles et ceux dont les parents souffrent de grandes pathologies, l'exemption du retour en présentiel ;
- des garanties et des consignes strictes concernant la limitation des effectifs par groupes dès le retour des élèves (retour qui ne peut être simultané de celui des adultes), pour permettre la distanciation sociale exigée par ailleurs, et ce pour l'ensemble des niveaux et tous les lieux fréquentés par les élèves et personnels (cantine scolaire, internats, couloirs etc.) ;

– une consultation des instances à tous les niveaux jusqu’au plus proches du terrain (CHSCT et Commissions hygiène et sécurité) pour l’application stricte et le cas échéant le renforcement des consignes nationales à l’échelle de chaque unité et situation de travail ;

– une information claire et précise des obligations sanitaires et des droits des personnels.

Dans les services, ce ne sera pas seulement un retard dans le travail qu’il faudra rattraper, c’est aussi et surtout un traumatisme de la population auquel le pays devra faire face, les services publics doivent être prêts et donc y être préparés. La FSU demande la mise en place de cellules de soutien psychologique pour tou-tes les agent-es qui le demanderaient. Au vu du manque criant de personnel existant pour assurer ces cellules de soutien, la FSU exige l’augmentation conséquente des postes au concours des assistantes de service social pour permettre la création massive de poste d’assistante de service social des personnels. La FSU demande que ces personnels bénéficient obligatoirement de soutien en temps de débriefing pour faire face à la masse de travail attendu et aux réponses qu’ils vont pouvoir apporter. La FSU demande que des moyens conséquents soient attribués aux services de psychiatrie pour permettre aux enfants comme aux adultes en souffrance psychique de pouvoir y être accueillis et y trouver des soins.

A l’école, au collège, au lycée, à l’université et dans l’ensemble du monde éducatif, le lien a été maintenu avec la plupart des enfants et adolescent-es. Mais pour les élèves, l’enseignement des contenus de programmes n’a pas pu se poursuivre. À certains niveaux et notamment en lycée professionnel, ce lien n’a pas pu être préservé et le risque de décrochage scolaire est grand pour de nombreux élèves. A l’école primaire, les moyens numériques mis en place (ENT) sont nouveaux pour les enseignant-es, les élèves et les familles. Pour garantir une égalité de traitement, il faut donc donner la consigne claire que le confinement n’a pas été l’occasion de nouveaux apprentissages et que les enseignements doivent reprendre là où ils en étaient le 14 mars. Il faut aussi porter un regard critique sur l’enseignement à distance et sur l’usage du numérique, qui n’est pas une réponse magique, ni d’un point de vue pédagogique, ni du point de vue des inégalités engendrées. La situation même d’école à distance augmente, de par la fracture numérique, les inégalités scolaires. La reprise de la classe nécessitera un sas permettant la prise en charge sanitaire et psychologique du confinement et des possibles situations vécues par les élèves comme par les personnels (maladie, décès, violences conjugales et familiales...). En tant que référent-es de santé de la communauté scolaire et professionnel-les de santé de premier recours pour les élèves et les étudiant-es, les infirmier-es de l’Education nationale et de l’Enseignement Agricole public ont et auront un rôle majeur dans l’accompagnement de cette crise (expertise technique sanitaire, éducation à la santé individuelle et collective), mais également au long cours car leurs missions d’accueil et d’écoute les amèneront nécessairement à accompagner les dommages collatéraux de cette crise sur la santé des élèves et des étudiant-es. Il en est de même pour les services sociaux accompagnant les élèves et les étudiant-e-s, déjà en grande difficulté auparavant pour faire face aux demandes relevant de leur mission faute de moyens en personnel. En tension avant la crise, ce surcroît d’activité prévisible rend d’autant plus urgent le renforcement des moyens en personnels infirmiers et personnels sociaux par un plan massif de créations de postes. La FSU demande que ces personnels bénéficient, quand ils le demandent, de soutien en temps de débriefing pour faire face à la masse de travail attendu et aux réponses qu’ils vont pouvoir apporter.

Cette crise demandera aussi une adaptation des programmes pour que tou-tes les élèves puissent retrouver le rythme des apprentissages.

Un plan d’urgence pour l’éducation est nécessaire pour résorber les effets de la crise sanitaire.

Des moyens se traduisant par des personnels en plus et non des heures supplémentaires devront être alloués à tous les niveaux à la rentrée 2020, pour faire face aux inégalités qui se sont creusées avec la crise. Il faut en particulier une diminution des effectifs par classe et la possibilité de travailler en petit effectif et/ou en “plus de maîtres que de classes”, au choix des équipes, pour permettre à tous les jeunes de réussir leur parcours scolaire.

Au-delà, le système éducatif doit anticiper les conséquences multiples de la période de confinement et de la crise sanitaire sur le parcours scolaire des élèves, notamment ceux qui étaient les plus proches de la rupture, mais aussi ceux qui abordaient un moment charnière de leur scolarité : élèves de CP, de CM2, de Troisième, de Seconde en particulier qui n’aura pu être accompagné comme il l’aurait dû. Un plan de suivi sur le long terme de ces élèves, accompagné des moyens nécessaires pour remédier aux difficultés doit être mis en place dès la rentrée.

Malgré l’engagement des professionnel-les, les choix politiques du Secrétaire d’Etat chargé de la protection de l’enfance et de la Garde des sceaux ont surtout montré leurs limites. L’accompagnement des enfants les plus en

difficulté, parmi lesquels ceux pris en charge par l'aide sociale à l'enfance ou en voie de l'être était déjà mis à mal par le manque criant de moyens préexistant à la crise.

Les mineur-es isolé-es étranger-ères ont été une fois de plus les grandes victimes de ces défaillances.

Il faudra là encore en tirer des conséquences et obtenir des moyens substantiels humains et matériels pour y faire face.

Le nombre de mineur-es incarcéré-es a significativement baissé (passant de 816 au 31 janvier à 680 au 8 avril 2020), démontrant que des solutions alternatives sont possibles, la FSU saura le rappeler dans les discussions futures.

Un vaste plan financier devra donner aux services publics les moyens de venir en aide aux victimes de violences conjugales et intra-familiales : renforcement de l'aide sociale à l'enfance, de l'action sociale, de l'accompagnement éducatif et socio-judiciaire, création de places d'hébergement d'urgence pour éloigner le conjoint violent du domicile, formation des personnels de police et de justice à l'écoute et à la prise en charge des victimes, accès aux soins.

Dans l'immédiat, il faut impérativement mettre en œuvre les mesures prévues par le protocole Égalité dans la fonction publique en matière de prévention contre les violences faites aux femmes et de protection des victimes : renforcement de la protection fonctionnelle, accompagnement social et professionnel, temps accordé pour effectuer des démarches médicales, administratives et judiciaires liées à ces violences.

Tous les moyens devront être mobilisés à cet effet, afin d'assurer la prise en charge de celles et ceux qui en ont besoin, tant sur le plan physique que psychique. Les retards de soin, les pathologies qui découleront de la période de confinement, les conséquences de l'isolement et de l'anxiété sur la santé mentale devront faire l'objet de moyens en personnels de santé et sociaux exceptionnels.

La FSU demande des réunions des CHSCT partout où ils existent dès la période actuelle et de réunions pour la préparation de la reprise avec pour ordre du jour : le compte rendu de la période par l'autorité responsable (mesures prises, difficultés rencontrées, agents atteints ...), les mesures conséquentes proposées par site et par processus, les expertises nécessaires, l'engagement de réflexions à moyen terme sur les enseignements de la période.

Les Comités Techniques doivent aussi être réunis pour l'examen de toute mesure d'organisation des services et des moyens attribués.

Les grandes difficultés sanitaires révélées par cette crise mettent crûment en lumière les insuffisances ordinaires de l'Education nationale en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire. Ces dernières sont régulièrement signalées par l'Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement. Cet Observatoire est un organisme essentiel, or, le gouvernement a programmé sa disparition. La FSU renouvelle son opposition à la disparition de cet Observatoire dans un contexte qui montre toute son importance pour l'analyse de la situation actuelle et encore plus pour les prochaines années.

Le respect des libertés publiques est une condition non négociable : le droit à la sécurité et à la santé a donné lieu à une mise en retrait de certaines libertés et le déploiement de moyens de surveillances inédits qui doivent impérativement rester temporaires, liés à cette situation exceptionnelle. En aucun cas, la restriction des libertés individuelles et publiques ne doit devenir la norme. Nous demandons un retour à « l'état de droit » au plus vite et que soient expurgées toutes les dispositions exceptionnelles.

Ces dispositifs ont engendré de nouvelles violences policières dont les premières victimes restent les populations les plus défavorisées.

La FSU s'alarme de la mise en place de moyens législatifs, réglementaires, policiers, techniques, et d'une expérimentation généralisée d'une surveillance massive de la population (notamment au moyen de drones). Si aujourd'hui l'angle « sanitaire » semble légitimer absolument tout, le fait de rendre certains moyens utilisables conduira inévitablement à ce que la question de leur réutilisation dans un autre contexte se pose de façon périodique et lancinante. Elle dénonce tout ce qui reviendrait à imposer une géolocalisation massive, notamment par la pression au consentement, comme d'autoriser des dérogations au confinement à celles et ceux qui accepteraient d'être « volontaires » pour la géolocalisation.

Au-delà, la FSU exige la protection des données et le chiffrement de toutes les données individuelles recueillies par les opérateurs téléphoniques et internet, de telle façon qu'il soit impossible de lever l'anonymat, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les mesures rigoureuses d'hygiène individuelle et d'hygiène publique sont aussi les meilleurs remparts contre la propagation du Coronavirus, comme des autres pathogènes de la grippe, des bronchites ou des gastro-entérites...L'Éducation a un rôle majeur pour en redonner les bases et l'apprentissage.

La FSU réaffirme la primauté absolue des libertés publiques et des droits qui en découlent. Toute restriction de ceux-ci ne peut être qu'une exception d'une durée limitée dans le temps et soumise au débat démocratique.

C'est l'ensemble de notre modèle de société qui doit être repensé

La tribune « plus jamais ça » trace des perspectives dans ce sens, nous ne reprendrons pas ici l'ensemble des propositions qui y sont faites pour une refondation de l'organisation économique et sociale avec des objectifs progressistes, écologistes et féministes. Il y a donc une nécessité à construire le rapport de force avec nos partenaires syndicaux attachés à la transformation sociale et au-delà avec l'ensemble des organisations syndicales qui le souhaitent, les associations pour que le jour d'après rompe avec le néolibéralisme, travaille à améliorer les conditions de travail et de vie de l'ensemble des citoyen·nes. Avoir un projet fort et promouvant l'égalité permettra aussi de lutter contre les tentations de l'extrême droite à arriver au pouvoir en surfant sur le mal-être et la crise économique à venir.

Deux éléments au moins nous semblent devoir faire l'objet d'une remise à plat dans l'immédiat après crise :

Le besoin de protection sociale de haut niveau et de solidarités fortes dans « le monde d'après » encore plus mis à mal par la réforme prévue par le gouvernement, nous fait dire d'une part, que le report concernant la procédure législative de la réforme des retraites doit être transformé en retrait pur et simple, et, d'autre part, que le dossier des retraites doit être complètement repris sur la base d'une amélioration du système actuel, c'est-à-dire un système garantissant un taux de remplacement. Par ailleurs, il est nécessaire que la loi sur la perte d'autonomie, grand défi du temps qui vient, soit élaborée rapidement.

Il n'est pas possible d'en rester à la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique telle qu'elle se décline actuellement. Elle entraîne en effet un sentiment d'arbitraire dans la gestion des carrières, par la suppression du rôle des CAP. Elle conduit à la perte de compétences des CHSCT pourtant très utiles dans la période, et précarisation à court et moyen terme de l'ensemble des métiers de la Fonction publique. La FSU estime plus que jamais nécessaire l'abrogation de la loi TFP. La crise actuelle doit inciter, à l'inverse, à conforter le modèle du fonctionnaire citoyen qui sert d'autant mieux l'intérêt général qu'il est concepteur de son métier et qu'il possède des droits. Les CHSCT doivent retrouver leurs pleines prérogatives car il s'agit de réfléchir aux conditions du travail réel des agent·es et à leur protection, qui ne peut être confié à la seule bureaucratie gestionnaire « hors-sol » qui a montré sa carence en matière de prévention. Par ailleurs les comités techniques ainsi que les instances tripartites des établissements publics participent de la garantie de l'intérêt général par la représentation des personnels dans les premiers auxquels s'ajoutent les usager·e·s dans les secondes. Pour la FSU, la période de crise actuelle appelle un approfondissement de la démocratie par l'élargissement des espaces de concertation et de délibération avec l'ensemble des personnels, des usager·e·s dans leur diversité, des organisations syndicales et des associations.

Certain·es voudraient voir dans cette crise une occasion de se jeter à corps perdu dans la digitalisation et la numérisation. Or, la crise a plutôt révélé la corrélation entre fracture numérique, fracture sociale et fracture territoriale : le « tout numérique » pose le problème du non accès aux outils informatiques dans tous les pans de la société, y compris dans le suivi de la scolarité, etc.

La FSU défend l'idée d'un service public fort de l'éducation, de la formation et de la recherche, parce qu'elle sait l'importance de la dimension collective dans la construction du lien social. Plutôt que de rendre chacun·e responsable de son parcours, d'individualiser les droits, les moyens, d'exclure celles et ceux qui ne sont pas dans la norme, il convient, pour la FSU, de redonner du collectif à l'acte de former et d'éduquer dans un cadre formel et informel tout au long de la vie. Élève, étudiant·e, apprenti·e, jeune, chômeur·se, salarié·e, agent·e ne sont ni au centre ni à la périphérie du système d'éducation et de formation, ni de la société, ils et elles doivent s'y intégrer complètement, afin que toutes et tous s'inscrivent dans une dynamique de progrès social, culturel, humaniste. C'est pourquoi la FSU défend la nécessité d'un investissement important dans le service public d'éducation et de formation, de manière à améliorer la prise en charge des élèves et des étudiant·es. Des enseignant·es doivent être recruté·es mais aussi des PSYEN, assistant·es de service social, infirmières scolaires, enseignant·es

spécialisé-es, CPE, AESH, personnels administratifs et techniques... pour permettre de construire des réponses pluri-professionnelles à des situations complexes qui ne se posent pas seulement en termes d'apprentissages. L'éducation prioritaire doit être confortée. Les réformes du lycée, de l'apprentissage, l'entrée dans l'enseignement supérieur doivent être remises en chantier à l'aune des inégalités sociales qu'elles renforcent.

Les agent-es de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Agricole ont fait preuve d'une grande responsabilité dans l'exercice de leurs missions pendant le confinement, sans que leur action nécessite des injonctions méthodologiques. Cette culture professionnelle et cet engagement du fonctionnaire-citoyen-ne doivent être préservés, à l'inverse des évolutions dites « de transformation de la fonction publique » engagées et des logiques managériales qu'elles prônent.

La Protection de l'Enfance et laPJJ doivent aussi avoir une exigence d'accompagnement éducatif en se donnant les moyens pour assurer ses missions dans tous les pans de l'éducation et de la protection. C'est en ce sens que la FSU réclame l'abandon du projet de Code de Justice Pénale des Mineur-es.

La vie associative, les pratiques sportives et culturelles sont mises en grande difficultés. Elles doivent bénéficier d'un plan de sortie de crise. Les structures et leurs salariés, intermittents, artistes, animateurs, éducateurs, ... sont indispensables à notre vie commune.

Plus globalement, c'est toute la politique libérale des dernières décennies qu'il faut revoir, dont toutes les lois qui ont dérégulé le système financier, et qui ont détruit les acquis sociaux ainsi que l'abandon des projets en cours. La FSU demande donc que le projet sur les retraites et la loi sur l'assurance chômage soient abandonnés dans les plus brefs délais et que de réelles négociations s'ouvrent pour l'amélioration des droits des travailleur-es. Ce sont des grands chantiers qu'il faut ouvrir pour redonner à nos sociétés de l'espoir en résorbant les inégalités.

Il y a urgence à investir massivement dans la recherche dès aujourd'hui et à garantir aux chercheurs et chercheuses la liberté académique sans laquelle il est illusoire d'appeler à l'avancée des connaissances. Il faut une augmentation massive des crédits des laboratoires. Il faut réduire la part des appels à projets dans le financement de la recherche publique qui restreignent les initiatives et la créativité des chercheurs. Il faut tenir compte des résultats de la recherche pour répondre au changement global – hausse des températures, érosion de la biodiversité, montée du niveau de la mer, émergence de nouveaux pathogènes humains, animaux et végétaux, érosion des ressources écosystémiques -. La crise sanitaire actuelle est un avertissement pour l'humanité qui doit remettre en cause sa relation avec les écosystèmes. La FSU considère que l'investissement dans la recherche doit se faire au service de l'humanité et de tout ce qui permet son existence, et non aux services du profit de certains.

L'avenir de la jeunesse doit faire l'objet d'une vaste réflexion. La crise a touché plus particulièrement les jeunes les plus précaires, jeunes des quartiers populaires pour lesquels le confinement est une épreuve plus rude encore, étudiants précaires comme celles et ceux restés dans leur cité universitaire, etc.

De même les inégalités territoriales, notamment en termes d'accès aux soins, se sont révélées de manière encore plus flagrante en milieu rural ou dans les zones à forte densité de populations.

La façon dont les retraité-es et notamment les plus âgé-es sont traité-es dans cette situation de crise sanitaire (absence de remontée des décès en Ehpad pendant une longue période, difficile accès à l'hôpital, aux soins pour les malades par exemple) est inadmissible. Elle confirme la conception du pouvoir à leur égard : des inutiles, des improductifs voire un fardeau. Elle impose une réflexion sur la place des retraité-es dans la société et la nécessité de les considérer effectivement comme des citoyen-nes à part entière.

L'égalité entre les femmes et les hommes, grand chantier encore inachevé, ne peut plus attendre. Nous n'avons pas attendu la crise pour en voir les effets des inégalités qui touchent les femmes, mais la crise les a révélées et accentuées. Largement majoritaires dans les métiers en 1ère ligne, les femmes sont davantage exposées au virus. Les mesures de confinement ont aussi provoqué une recrudescence des violences familiales, des difficultés d'accès aux soins prénataux, des difficultés d'accès à l'IVG. Le confinement a aussi décuplé le poids des tâches qui incombent généralement aux femmes dans la sphère familiale (télétravail, tâches domestiques, gestion des enfants...), en particulier pour les femmes à la tête de familles monoparentales qu'il plonge aussi dans la précarité financière.

L'égalité entre les femmes et les hommes, grand chantier encore inachevé, ne peut plus attendre. Il est temps de repenser notre modèle de société en prenant pleinement en compte cette question.

Jamais il n'a été aussi urgent d'affronter ensemble les crises sociales et écologiques. Nous sommes convaincu-e-s que la résolution de ces crises réside dans une profonde remise en cause du système politique et économique actuel, que nous devons collectivement exiger du gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et les inégalités sociales.

L'Etat, en lien avec les collectivités locales, doit pour cela reprendre ses habits délaissés de planificateur, afin d'organiser au mieux la transition agricole, industrielle et énergétique nécessaire et veiller à accompagner solidement tout-e-s les salarié-e-s. Les travailleuses et travailleurs et leurs organisations doivent pouvoir participer et décider au sein du processus de reconversion. Le développement de services publics de qualité et de proximité et la création de millions d'emplois sont également nécessaires à la transition écologique et sociale. Nous devons aussi contraindre les multinationales, banques et institutions financières à cesser d'alimenter le changement climatique, à protéger et respecter les droits des salarié-e-s, préserver et renforcer les acquis sociaux et non les faire reculer.